

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2020

SOMMAIRE



I.	Présentation du dispositif mis en place	3
II.	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2019	3
III.	Rapport moral et mutualiste par Cendrine CHERON, Présidente du Conseil d'Administration	3
IV.	Rapport d'activité 2019	9
V.	Adoption de la résolution	9

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE SEIZE NOVEMBRE, les Délégués Cantonaux élus conformément à la Loi n° 84-1 du 2 janvier 1984, ont été invités, en raison de la crise sanitaire COVID-19 et pour respecter les consignes d'usage, à prendre part à une Assemblée Générale Ordinaire dématérialisée, sous la présidence de **Madame Cendrine CHERON**, Présidente du Conseil d'Administration.

I. PRESENTATION DU DISPOSITIF MIS EN PLACE

Les consignes sanitaires ont obligé la MSA Beauce Cœur de Loire à modifier l'organisation de l'Assemblée Générale Statutaire.

Un message explicatif (**annexe 1**) ainsi que les différents documents de présentation ont été envoyés aux 393 élus, soit par messagerie électronique, soit par courrier. Chacun a ainsi pu en prendre connaissance et exprimer son vote.

52.92 % des élus, soit 208 délégués, ont pris part aux différents votes. Le quorum étant fixé à 25 %, les décisions prises le sont donc valablement.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2019

Le procès-verbal est adopté à 96.15 % des votes exprimés ;

soit 200 oui

1 non

7 abstentions

III. RAPPORT MORAL ET MUTUALISTE PAR MME CENDRINE CHERON, PRESIDENTE

Le texte du rapport moral ayant fait l'objet d'un envoi dématérialisé était le suivant :

*Mesdames, Messieurs les Administrateurs,
Mesdames, Messieurs les Délégués,*

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, je vous invite à prendre connaissance du rapport moral que je souhaitais vous présenter initialement le 17 mars dernier.

Je vous propose dans un premier temps de revenir sur les enjeux de ces élections et les différentes étapes qui se sont enchaînées durant ces derniers mois.

Puis j'évoquerai quelques-uns des dossiers qui font l'actualité du moment et qui marqueront sans aucun doute cette première année de mandat.

Nous tous, élus de la MSA Beauce Cœur de Loire, faisons partie des 13 760 délégués élus le 6 février dernier, sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, je tiens à vous féliciter chaleureusement, tant ceux qui ont vu leur mandat renouvelé, que les nouveaux élus qui s'engagent dans le fonctionnement et la vie de notre Institution.

Je souhaite également remercier les anciens élus (qui ont fait le choix de ne pas se représenter) pour leur engagement à nos côtés durant toutes ces années. Je pense notamment aux anciens administrateurs ou présidents d'échelons locaux que je salue amicalement.

L'organisation des élections MSA est un travail de longue haleine qui s'est étalé sur toute l'année 2019 et s'est poursuivi en 2020.

Notre réseau d'élus est fortement renouvelé puisqu'il est constitué quasiment pour moitié de délégués nouvellement élus.

Sachez qu'en devenant délégué MSA, on devient la pierre angulaire de notre système démocratique, fondée sur nos valeurs mutualistes et organisée de manière pyramidale.

Nous avons poursuivi la construction de cette pyramide en élisant le 10 septembre dernier un nouveau Conseil d'Administration, qui s'est réuni dès le 18 septembre, pour élire le bureau et désigner les représentants qui participeront à l'assemblée générale de la Caisse Centrale le 30 novembre prochain.

Ceux-ci éliront le 11 décembre, le Conseil d'Administration national, clôturant ainsi le processus électif de notre Régime de protection sociale agricole.

Cette forme aboutie de notre organisation démocratique illustre la spécificité de notre Régime Agricole que ne connaissent pas les autres régimes de protection sociale. C'est un atout qui ne demande qu'à être mieux structuré et mieux valorisé.

Car ces élections ne sont évidemment pas une fin en soi. C'est au contraire, le début d'un travail en commun et je compte sur vous.

Elu pour 5 ans, il nous appartient, individuellement et collectivement, de nous mobiliser pour agir dans l'intérêt des populations agricoles et rurales que nous représentons.

Alors, quelle feuille de route tracée en ce début de mandat ?

Il faut se souvenir tout d'abord, qu'en acceptant la fonction de délégué, nous devenons un maillon important pour relayer l'information entre la caisse et l'adhérent, et inversement.

Comme nous avons pu l'évoquer lors des assemblées générales des Echelons Locaux, le premier rôle qui nous est confié est d'être à l'écoute du terrain.

On sait combien certaines situations peuvent être extrêmement difficiles à vivre en agriculture, qu'on soit exploitant ou salarié.

Il est donc important de détecter ces difficultés et de les relayer pour permettre à la caisse d'intervenir.

Je me permets d'insister mais je crois que nous avons un rôle de veille sociale à jouer, en étant attentif à notre entourage, car l'irréparable est toujours possible, en raison notamment du contexte actuel, avec une deuxième vague de Covid qui arrive.

Sachez que les animatrices des échelons locaux seront toujours à votre écoute pour faire le lien avec les services de la caisse.

La MSA dispose d'aides financières et d'outils d'accompagnement social pour les agriculteurs et leur famille les plus en difficulté. C'est d'ailleurs une particularité de notre Régime agricole.

Chaque année, une enveloppe de 30 millions d'euros est ponctionnée sur les fonds d'Action Sociale au niveau national puis répartie entre les caisses pour soulager les exploitants les plus en difficultés par une prise en charge de cotisations ou le financement d'échéanciers de paiement. Cette enveloppe a même été portée à 37 millions en 2019 en raison des effets induits par la sécheresse touchant quasiment toutes les filières.

Depuis 2011, la MSA développe une politique de prévention face à l'épuisement professionnel et au risque de suicide en agriculture, en lien avec les partenaires locaux. Des outils et un savoir-faire se sont construits au fil du temps au bénéfice de nos ressortissants les plus fragiles.

En complément d'une approche individuelle, des actions collectives sont également menées par les délégués MSA, avec l'appui des partenaires locaux.

A titre d'exemples :

- Sur le Cher, deux soirées organisées sous la forme d'un débat théâtral, à Vailly-sur-Sauldre le 31 janvier puis à Levet le 13 février ont réuni chacune une centaine de personnes.
- Sur le Loiret, l'organisation de conférences ou d'ateliers sur la communication positive, la sophrologie, ou encore l'hypnose thérapeutique, ont été expérimentés par certains échelons locaux dans le cadre de la prévention et certaines de ces thématiques ont été déployées dans les deux autres départements.

Reconnu comme un acteur influent sur les territoires, dans le domaine de l'épuisement professionnel et la prévention du suicide, la MSA a été auditionnée par un groupe de travail, issu de la Commission des affaires économiques du Sénat.

La MSA a également été amenée à rencontrer Olivier DAMAISIN, député du Lot et Garonne, missionné par le 1^{er} ministre auprès du ministre de l'agriculture et de l'alimentation et du ministre des solidarités et de la santé pour mener une réflexion sur la prévention et l'accompagnement des difficultés rencontrées par les agriculteurs.

Ces deux exemples, parmi d'autres, démontrent que la présence de la MSA sur tous les territoires est un atout indéniable qui n'échappe pas à nos élus politiques.

De manière plus globale, il nous faut être attentif aux attentes de la population pour apporter des réponses appropriées qui contribueront à l'animation des territoires.

A titre d'exemple, une conférence sur les Accidents Vasculaires Cérébraux, organisée le 30 janvier dernier sur Voves, en Eure et Loir, en partenariat avec la Maison Départementale de l'Autonomie, a réuni pas moins de 215 personnes. C'était évidemment avant le COVID...

C'est en unissant nos forces que nos deux organismes ont réussi à mobiliser et sensibiliser pour la première fois autant de personnes. Convaincre nos partenaires de travailler ensemble, tel devra être notre crédo au cours de ce mandat car rien n'est jamais acquis dans ce domaine.

Enfin, être délégué, c'est également participer au déploiement des politiques sociales institutionnelles qui seront retenues par le Conseil d'Administration, au regard du contexte local que vous connaissez bien.

Dans cette optique, nous avons par exemple, à titre expérimental, renforcé nos liens avec une Communauté de communes du Cher pour proposer une offre de services globale, inscrite sur la durée, et visant à mener des actions au profit de sa population.

L'intégration d'élus MSA dans les CCAS ou CCIAS est évidemment un atout pour promouvoir ce que peut apporter la MSA.

Un mail avait été adressé aux mairies à cet effet et je remercie ceux d'entre vous qui ont répondu favorablement à une sollicitation. N'oubliez pas de nous en informer pour que nous puissions vous proposer un temps d'échanges sur le sujet.

Ces missions, que je viens d'évoquer, nécessitent une mise en œuvre appropriée, dans un cadre structuré.

Pour se mettre en ordre de marche, les échelons locaux ont été réunis en octobre pour élire leur président et vice-président.

Ceux-ci seront associés aux administrateurs du département pour constituer les Comités Départementaux qui seront installés, fin novembre, début décembre, dans chaque département.

Ces Comités auront pour mission de coordonner la politique conduite sur les territoires et d'assurer un certain nombre de représentations dans le cadre de structures ou d'actions partenariales.

Naturellement, le premier travail des Echelons Locaux consiste :

- Avec l'appui des animatrices, de poursuivre les actions engagées par leurs prédécesseurs et d'en recenser de nouvelles, répondant aux attentes locales.
- Pour ceux qui découvrent la MSA, il est important de se former. Des formations à distance vous seront proposées régulièrement et j'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire. Vous pouvez évidemment vous rapprocher de votre animatrice si vous rencontrez une difficulté.

Comme vous pouvez le constater, rendre opérationnelles nos différentes structures politiques demande une mobilisation de tous pour y parvenir.

Naturellement, notre engagement en qualité d'élu cantonal nécessite de donner un peu de soi, de se rendre disponible pour participer aux réunions, de saisir les opportunités et de donner corps aux projets qui ne manqueront pas de se faire jour.

Comme annoncé au début de mon rapport, je souhaite, notamment à l'intention des tous nouveaux élus, évoquer quelques dossiers en cours, qui ne manqueront pas d'avoir des effets structurants pour notre entreprise au cours de ce mandat.

Cette phase élections se clôturent à l'aune d'un nouveau plan stratégique lancé à mi-mandat et voté en 2019 à l'assemblée générale de la Caisse Centrale. Ce plan vise à se donner des perspectives d'avenir et fixe un cap pour la durée de notre mandat.

Il repose sur 5 enjeux fondamentaux :

- Garantir un service de qualité exigeant et homogène.
- Garantir l'accès à la protection sociale et aux services des populations et entreprises agricoles et rurales.
- Mobiliser les élus pour porter le projet et les ambitions de la MSA.
- Renforcer la performance au service de notre ambition.
- Développer une nouvelle ambition institutionnelle en matière de ressources humaines.

Si vous le voulez bien, je souhaite m'arrêter quelques instants sur le 3^{ème} enjeu cité qui a trait à la mobilisation des élus pour porter le projet et les ambitions MSA.

La société, les structures et l'environnement évoluent très vite. Ce qui est acté aujourd'hui peut être remis en cause demain. Comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure, la MSA dispose d'atouts indéniables, qu'elle doit mieux valoriser et mieux faire valoir. C'est un travail de longue haleine qui demande à se structurer dans le temps.

C'est la raison pour laquelle notre institution a la volonté d'intensifier la stratégie d'influence de la MSA sur ce mandat en mobilisant l'ensemble de son réseau d'élus. Pour cela, il est important de mieux connaître les élus pour les impliquer encore davantage en les mobilisant sur leurs centres d'intérêt.

Dans cette perspective, les délégués MSA seront invités, lors des prochaines réunions d'échelons locaux, à compléter une fiche qui permettra de les solliciter le cas échéant en fonction de leurs connaissances et de leur appétence.

Cette fiche vise à :

- recenser les thématiques MSA qui vous intéressent,
- savoir si vous souhaitez indiquer le nom de personnes influentes que vous connaissez, qui seraient utiles pour la MSA,
- savoir également si vous avez d'autres mandats que celui de délégué MSA.

Ces fiches, une fois complétées, contribueront à intensifier notre stratégie d'influence en poursuivant 3 objectifs :

- Le premier est destiné à engager et valoriser les actions conduites par les élus MSA,
- Le second a pour ambition de définir une stratégie de relations institutionnelles pour renforcer la visibilité de la MSA, conforter l'attachement au régime et conforter l'intérêt des décideurs publics,
- Le troisième objectif vise à structurer nos démarches, compétences et outils pour mettre en œuvre la stratégie.

L'atteinte de ces objectifs sous-tend également que notre institution apporte sa pierre à l'édifice en étant force de propositions auprès des pouvoirs publics.

C'est ce qui a été réalisé à l'occasion du dernier salon de l'agriculture, avec la remise d'un Livre Blanc comportant une vingtaine de propositions innovantes, issues de rencontres thématiques réalisées au plus près des territoires durant le deuxième trimestre 2019.

L'apparition du mouvement des gilets jaunes a mis en lumière le sentiment d'injustice et de délaissement par les pouvoirs publics de certaines populations tant d'un point de vue géographique que social.

Instaurer de nouvelles formes de services au bénéfice de la ruralité est indispensable pour garantir l'égalité entre les territoires et restaurer la confiance entre l'Etat et l'ensemble de la population.

Cette présence de la MSA dans toute la ruralité, comme le rappelle Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales est un atout.

La MSA se positionne délibérément pour accompagner l'action des Pouvoirs publics dans la reconquête des territoires annoncée par le Gouvernement.

Ces propositions visent à affirmer auprès des pouvoirs publics que la MSA est prête à jouer le rôle de relais des services de l'Etat et d'organisme de sécurité sociale, au plus près des citoyens, afin d'assumer son rôle d'acteur en faveur de la cohésion des territoires.

Cela ne peut évidemment se réaliser sans moyens dédiés. Or la Convention d'Objectifs et de Gestion actuelle arrive à son terme cette année. De nouvelles négociations s'ouvrent avec l'Etat pour définir une nouvelle COG sur la durée de notre mandat.

L'enjeu est primordial.

A l'intention des nouveaux élus, je tiens à préciser que les dernières conventions ont été extrêmement contraignantes avec des diminutions importantes tant en personnels qu'en moyens de fonctionnement.

L'institution estime qu'elle arrive à un point de rupture. Poursuivre une diminution de ses moyens serait de nature à remettre en cause l'essence même de la MSA, à savoir sa politique de proximité et d'engagement social sur les territoires.

Nous tous élus et salariés de la MSA sommes des créateurs de ce lien social, indispensable pour lutter contre la fracture sociale. Souhaitons que les pouvoirs publics nous entendent et nous dotent des moyens nécessaires à notre action.

Les 20 propositions qui figurent dans ce Livre Blanc se répartissent en 4 axes :

- La ruralité et les services publics
- La dépendance et le grand âge
- L'accès aux soins
- La retraite

Il n'est pas dans mon intention de vous détailler ces différents axes mais je voudrais simplement illustrer ce livre blanc au travers d'un exemple qui concerne la ruralité et l'accès aux services publics.

Je veux parler de France Services, ce nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français qui est en cours de déploiement.

Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Comme le précise Emmanuel Blanc, Directeur Général de la Caisse Centrale, la MSA se positionne clairement comme « partenaire incontournable de la cohésion des territoires » auprès des pouvoirs publics, en leur faisant valoir « tout l'intérêt qu'ils ont à s'appuyer sur notre réseau. »

La MSA Beauce Cœur de Loire entend bien apporter sa contribution face à cet enjeu des territoires ruraux.

C'est ainsi qu'un projet France Services, co-porté par la MSA et le Conseil Départemental a vu le jour sur Pithiviers dans le Loiret. Inauguré le 9 octobre dernier, il est assuré par 2 agents d'accueil de la caisse.

Mesdames, messieurs les délégués,

Les différents points que j'ai choisi d'aborder dans ce rapport moral, illustrent notre volonté de nous adapter aux évolutions de la société, de répondre aux enjeux nationaux mais également aux attentes des populations locales.

Dans ce contexte, il appartiendra au Conseil d'Administration et à l'ensemble des délégués cantonaux, de soutenir notre Régime de protection sociale Agricole, dans l'intérêt des populations que nous représentons.

Voilà mes chers collègues ce à quoi nous nous sommes engagés en devenant délégués.

Je vous remercie de votre attention.

Ce rapport moral est adopté à 96.13 % des votes exprimés ;

soit 199 oui
0 non
9 abstentions

IV. RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Le rapport d'activité est présenté sous forme de montage (annexe 2). Il a été adressé à l'ensemble des délégués

Ce rapport d'activité est adopté à 96.13 % des votes exprimés ;

soit 199 oui
1 non
8 abstentions

V. ADOPTION DE LA RESOLUTION

Les membres de l'Assemblée Générale de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire

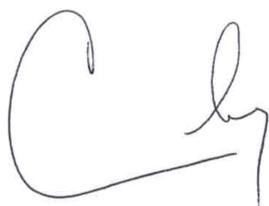
- ACTENT que conformément au Code Rural, le montant de la réserve réglementaire en Médecine du Travail doit être équivalente au maximum à la moitié des dépenses faites au cours du dernier exercice,
- DECIDENT en conséquence de **diminuer la réserve de 33 143,40 €** à partir du report à nouveau.

La résolution est adoptée à 92.30 % des votes exprimés ;

soit 192 oui
1 non
15 abstentions

A l'issue de la journée de dépouillement du lundi 16 novembre 2020, les résultats ont été envoyés par mail ou par courrier à l'ensemble des délégués ainsi qu'affichés dans les 3 sites principaux.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by 'D', 'E', 'B', 'A', 'C', 'Q'.

Marc DEBACQ

LA PRESIDENTE,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cendrine CHERON' written in a cursive style.

Cendrine CHERON

Annexes :

- 1 : Message explicatif
- 2 : Rapport d'activité 2019

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



AG 2020
MSA
Beauce Cœur de Loire

Le 10 septembre dernier, vous avez élu le nouveau conseil d'administration de la MSA Beauce Cœur de Loire avec un taux de participation de plus de 91 % sur le vote par correspondance ce dont je vous remercie infiniment.

L'Assemblée Générale de la MSA Beauce Cœur de Loire ne pouvant être organisée en physique pour les raisons sanitaires que vous connaissez, nous organisons entre le 29 octobre et le 13 novembre une délibération à distance pour le volet des obligations statutaires comme l'autorisent les textes en vigueur.

A cette fin, vous trouverez en pièces jointes : le procès verbal de l'AG 2019, le rapport d'activité de l'année 2019, le rapport moral de l'année 2019 ainsi que la résolution d'affectation des réserves de la médecine du travail. Je vous remercie d'en prendre connaissance.

La délibération sur ces documents va s'organiser à partir d'un vote que vous pouvez dès à présent réaliser au moyen du lien suivant.

[Vous devrez impérativement utiliser votre code personnel pour vous identifier.](#)

Votre code personnel et confidentiel pour voter est : ..

Je vote

21/10/2020

eye.sbc47.com/m2?r=wAPNAWI4NWE1Yzc4OTFIODVINTMwZWU3ZDE0M2FxBQoQDQpjYAbUQc0LQ4YVIN0IMF0LPEEE8jV1b-k...

- Le lundi 9 novembre, nous reviendrons vers vous avec un nouveau mail invitant ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas déjà fait de procéder à ce vote

- Le 16 novembre nous procéderons au dépouillement du vote et vous en tiendrons informés par mail et affichage sur nos trois sites

Bien entendu, si vous rencontrez des difficultés pour voter, vous pourrez prendre contact avec le secrétariat de direction au

Je vous remercie de votre mobilisation pour ce temps exceptionnel de la vie mutualiste.

La présidente,
Cendrine CHERON

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)

Résolutions Assemblée Générale 2020 MSA Beauce Coeur de Loire

Code personnel du vote *

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2019 ? *

- Oui
- Non
- Je m'abstiens

Approuvez-vous le rapport moral du Président ? *

- Oui
- Non
- Je m'abstiens

Approuvez-vous le rapport d'activité 2019 ? *

- Oui
- Non
- Je m'abstiens

Approuvez-vous l'affectation du résultat de la médecine du travail ? *

- Oui
- Non
- Je m'abstiens

VALIDER MES VOTES

PRESIDENCE
CC – 373/2020

☎ 02.38.60.55.04

**Vote
Assemblée Générale
2020**

Chartres, le 27 octobre 2020

Objet : Assemblée Générale Statutaire
MSA Beauce Cœur de Loire 2020

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Le 10 septembre dernier, vous avez élu le nouveau conseil d'administration de la MSA Beauce Cœur de Loire avec un taux de participation de plus de 91 % sur le vote par correspondance ce dont je vous remercie infiniment.

L'Assemblée Générale de la MSA Beauce Cœur de Loire ne pouvant être organisée en physique pour les raisons sanitaires que vous connaissez, nous organisons entre le 29 octobre et le 13 novembre une délibération à distance et entre le **27 octobre et le 10 novembre par courrier** pour le volet des obligations statutaires comme l'autorisent les textes en vigueur.

A cette fin, vous trouverez en pièces jointes à ce courrier :

- le procès verbal de l'AG 2019,
- le rapport d'activité de l'année 2019,
- le rapport moral de l'année 2019,
- la résolution d'affectation des réserves de la médecine du travail.

Je vous remercie d'en prendre connaissance avant de compléter le document relatif à votre vote que je vous invite à nous retourner au moyen de l'enveloppe T ci-jointe.

La délibération sur ces documents va s'organiser à partir d'un vote dont la clôture aura lieu le vendredi 13 novembre pour un dépouillement le lundi 16 novembre.

- **Le vendredi 6 novembre, nous reviendrons vers vous par téléphone pour vous inviter, si vous l'avez déjà fait, à procéder à ce vote.**
- **Le 16 novembre nous procéderons au dépouillement du vote et vous en tiendrons informés par courrier et affichage sur nos trois sites des résultats obtenus.**

Bien entendu, pour de plus amples renseignements relatifs à ce vote, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de direction au 02.38.60.55.04.

Je vous remercie de votre mobilisation pour ce temps exceptionnel de la vie mutualiste et vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Cendrine CHERON
Présidente



**Assemblée Générale Statutaire par voie
dématérialisée
MSA BEAUCE CŒUR DE LOIRE
29 octobre au 13 novembre 2020**



**RAPPORT D'ACTIVITE 2019
MSA BEAUCE CŒUR DE LOIRE**



Nos ressortissants



■ Exploitants ■ Salariés ■ Employeurs



Nos modes de contact

- ▶ 16 917 personnes reçues
 - Accueil libre : 9 436
 - Accueil sur rendez-vous : 7 481
- ▶ 511 860 plis expédiés dont :
 - 121 063 au départ de la caisse
 - 390 797 au départ du centre éditique IMSA
- ▶ 260 960 courriers reçus
- ▶ Nombre d'inscrits aux services dématérialisés :
 - Particuliers : 59 000
 - Exploitants et employeurs : 11 664
 - Employeurs : 10 930

Nos modes de contact

- ▶ Volume des appels entrants : 189 612
- ▶ Répartition des appels par domaine :
 - Cotisations : 23 518
 - Famille : 32 580
 - Retraite : 21 831
 - Santé : 54 816
 - Généralistes : 56 867
- ▶ Taux d'appels aboutis : 79,11 %
- ▶ 17 145 mails reçus via le service sécurisé « mes messages - mes réponses »



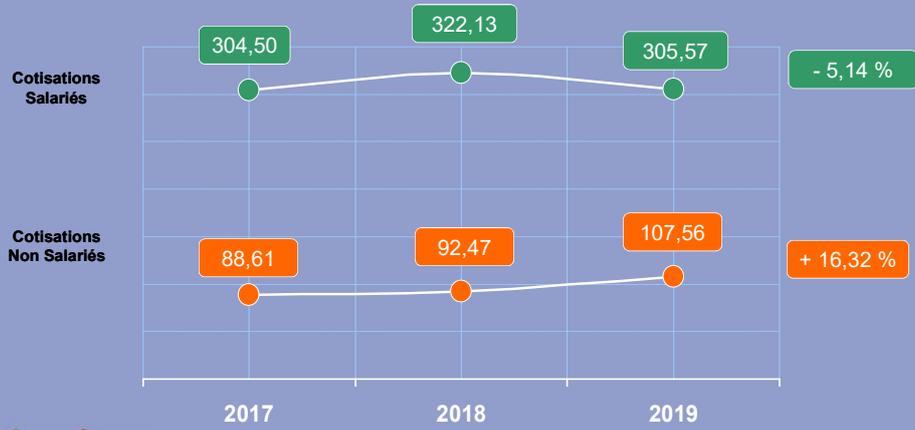
5

LES PRINCIPAUX CHIFFRES



 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Les cotisations et contributions (en M€)

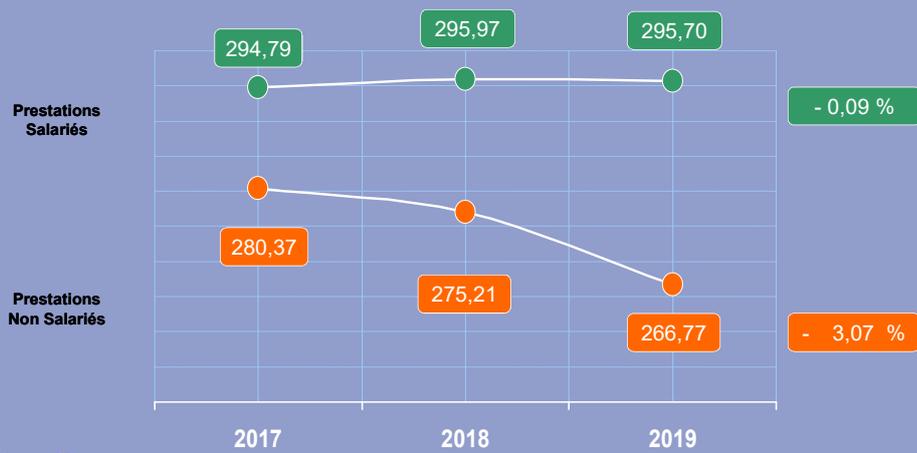


■ Cotisations Salariés

■ Cotisations Non Salariés



Les prestations (en M€)



■ Prestations Salariés

■ Prestations Non Salariés



Accompagnement des adhérents face aux crises agricoles

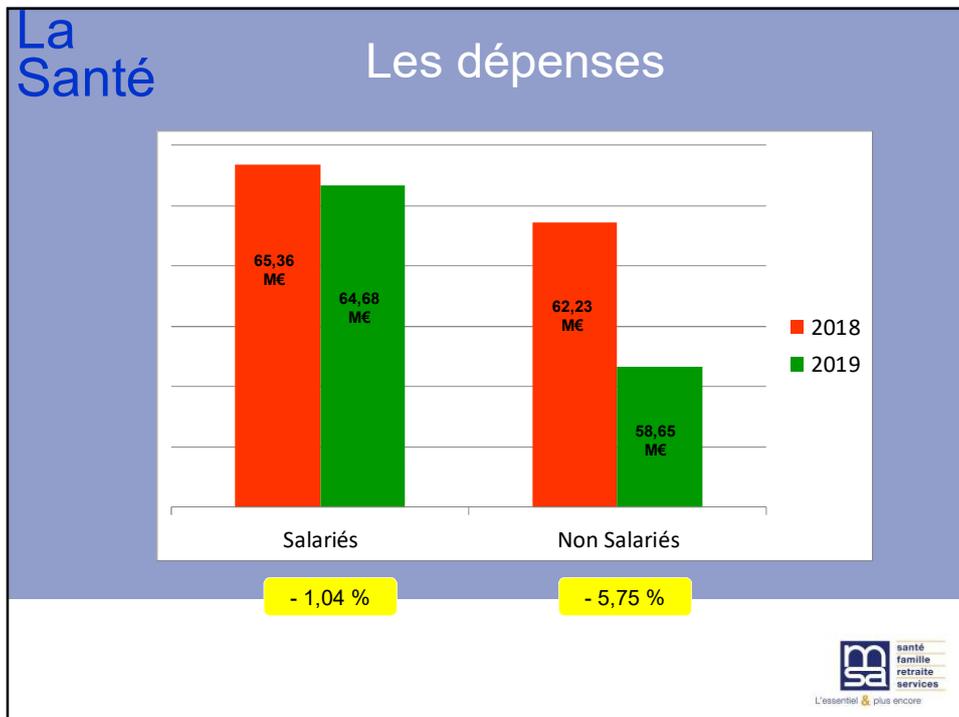
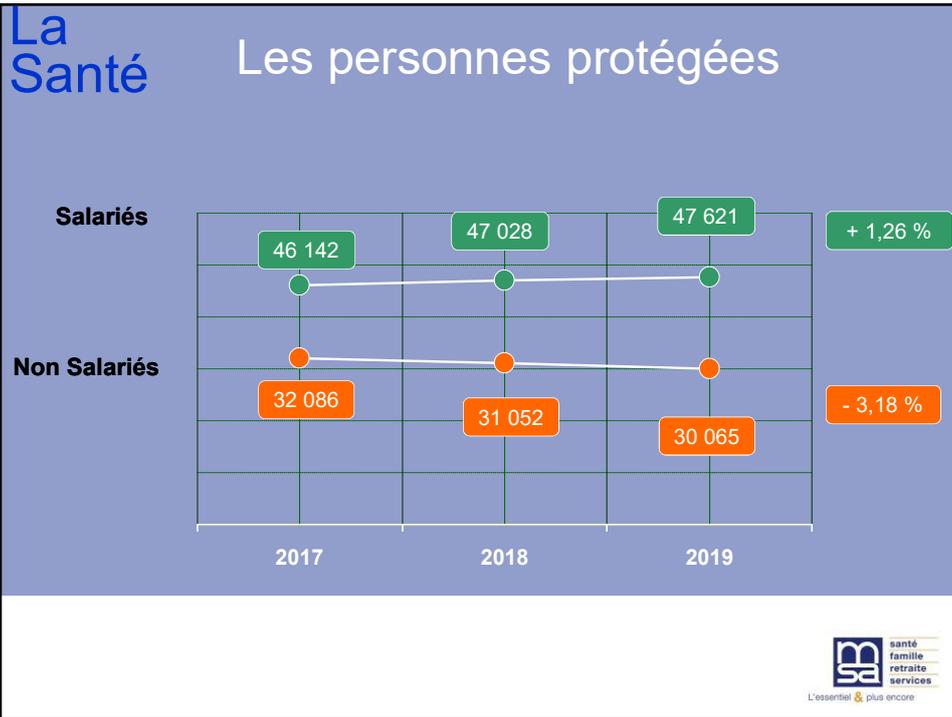
- ▶ 1 196 demandes de remise de majorations de retard ont été étudiées par la Commission de Recours Amiable en 2019.
- ▶ 360 échéanciers suivis en 2019 pour un montant de 1,79 million d'euros dont 289 échéanciers accordés sur l'exercice 2019 pour un montant de 1,42 million d'euros.
- ▶ 160 prises en charge partielles de cotisations sociales ont été accordées pour un total de 545 008 €.
- ▶ Le dispositif « Aide au répit » a concerné 13 personnes. Cela représente 91 jours de remplacement pour un montant total d'aides payées de 16 570,21€.

9

LA SANTE



 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore



La prévention santé

▀ Des actions conduites conjointement par les services médicaux, l'action sociale et la vie mutualiste

- **26** cycles d'ateliers Peps Eureka, vitalité, nutrition, sommeil, prévention routière, médicaments ... pour **330 personnes**.
- **4** cycles soit **22 personnes** pour l'éducation thérapeutique du patient (ETP) au profit des personnes atteintes de pathologies chroniques cardio vasculaires, de polypathologies.
- **4** sessions de formation au programme ET3P de la MSA organisées en BCL, soit **43** professionnels de Santé formés au nouveau programme d'ETP polypathologie de la MSA.
- **75** conférences Seniors organisées regroupant **1 902 personnes**.
- **11** actions Planetarisks pour **783 enfants** sensibilisés.

13

La prévention santé (suite)

▀ L'accompagnement des projets de Maisons de Santé pluri-professionnelles rurales (MSP)

- Poursuite de l'accompagnement de nouveaux projets :
Nérondes (18), Tremblay Les Villages (28),
Baule et Chevilly (45)
- Développement du forfait de prise en charge psychologique et/ou diététique dans les Maisons de Sancerre et Châteaudun.
- Programme de reprise d'activité physique et sportive adaptée à la MSP de Châteaudun.
- Développement du programme ET3P de la MSA dans les MSP avec les équipes de soignants formés en 2019.

14

La prévention santé (suite)

▀ L'accompagnement de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud 28 (CPTS)

En 2017, la MSA Beauce Cœur de Loire a engagé un partenariat avec la Fédération des URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) qui s'était concrétisée en **mars 2018** par la **signature d'une convention prévoyant l'accompagnement et la coordination administrative de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud de l'Eure et Loir.**

Cette convention a été renouvelée le 17 octobre 2019 entre la Fédération des URPS, la CPTS Sud 28 et la MSA Beauce Cœur de Loire.

15

La prévention suicide en agriculture

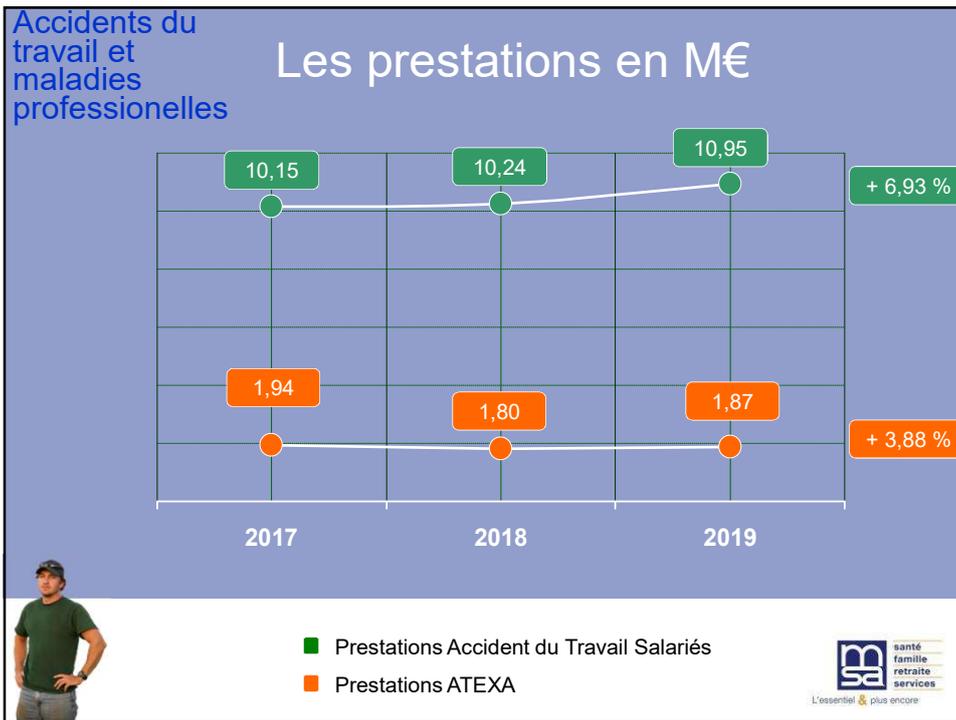
▀ *L'activité de la Cellule de Prévention et d'Accompagnement :*

- **45 situations étudiées** par la CPA dont 3 crises suicidaires.
- **6 prises en charge** dont 2 renouvellements au titre d'une prestation extra-légale pour la mise en place d'un suivi psychologique ont été délivrés. Ces accords ont donné lieu au versement de 13 séances.
- La permanence téléphonique appuyée sur les secrétariats de médecine conseil, de santé au travail et d'action sociale a réceptionné 8 mails en 2019 et 11 appels téléphoniques sur la ligne dédiée

La prévention et le maintien dans l'emploi

- **11 situations ont fait l'objet d'un examen** par la **CPME** (Cellule Prévention et de Maintien dans l'Emploi) dont 6 salariés et 5 non salariés (3 femmes - 8 hommes, moyenne d'âge 47 ans).

16



Santé Sécurité au travail / Médecine du travail

- ▶ **6 291 salariés rencontrés** par les médecins du travail et les infirmières
- ▶ **83 inaptitudes prononcées**
(secteurs : cultures élevages 33%, coopératif 23%, entreprises paysagères 18%, OPA 16%, viticulture 4%, métiers du bois 2%, autres 4%)
- ▶ **299 études de postes** réalisées au sein des entreprises



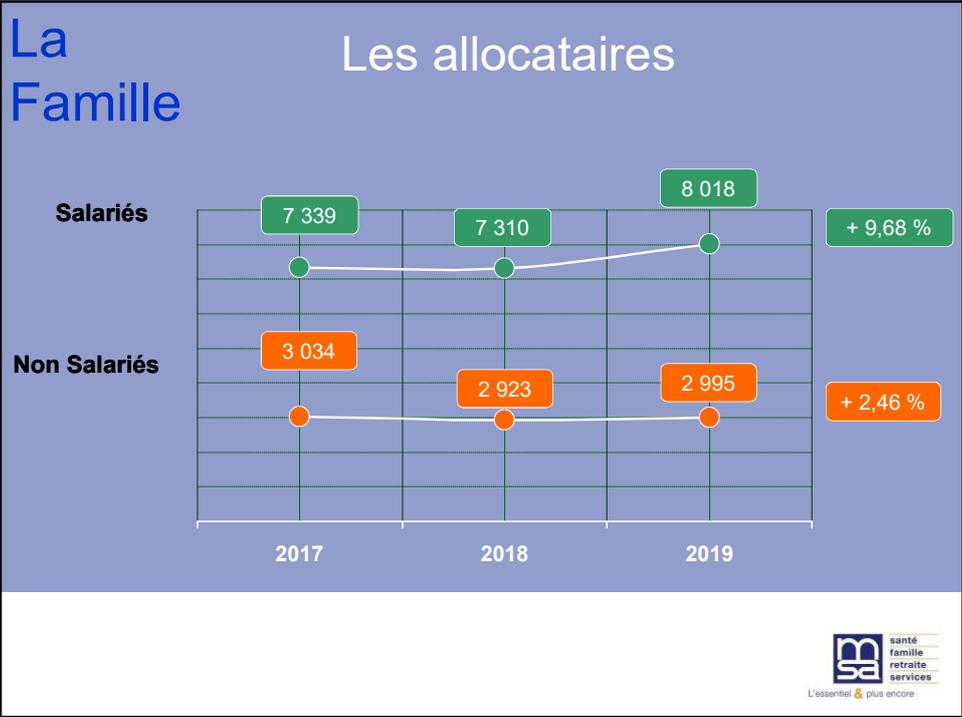
19

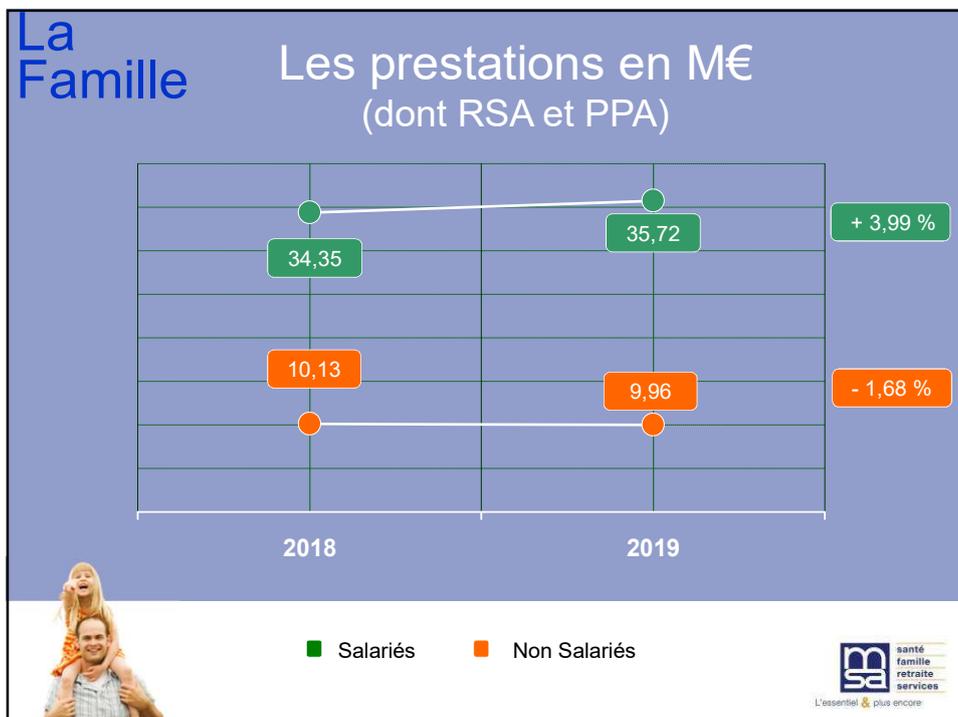
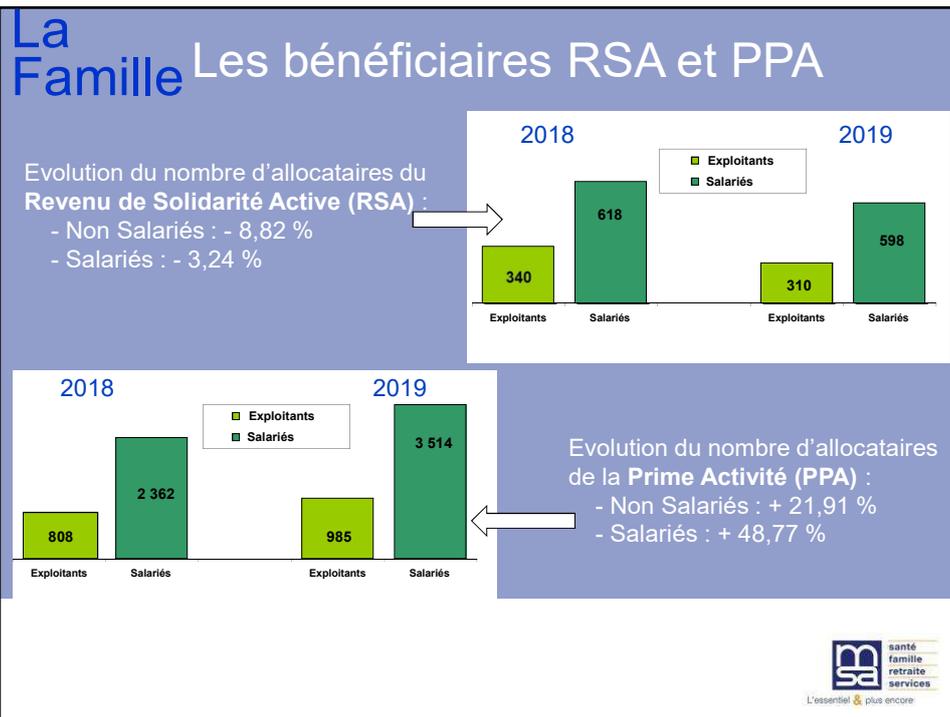
Santé Sécurité au travail / Prévention des Risques Professionnels

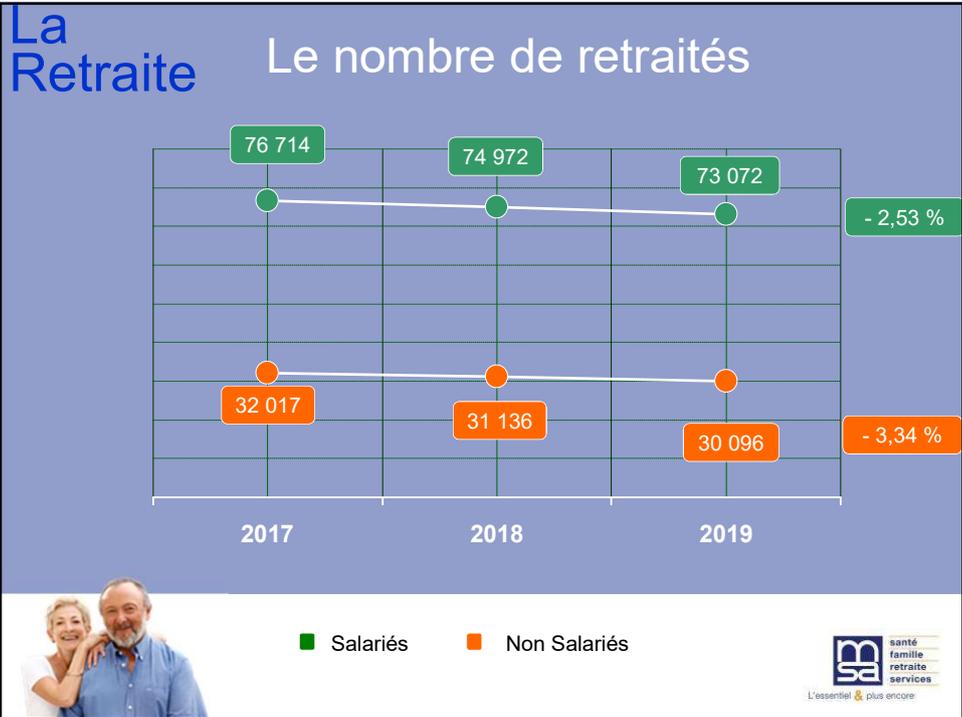
- ▶ **245 visites** d'exploitations ou d'entreprises
- ▶ **20 enquêtes** (AT, AT mortel, CRRMP, Faute inexcusable)
- ▶ Participation à 41 réunions de CHSCT
- ▶ Ont été signés :
 - **3 contrats de prévention** (44 989,82 €)
 - **26 contrats d'accompagnement** (23 898,26 €)
 - **15 aides financières simplifiées (AFSA)** (25 087,93 €)
 - **14 aides financières simplifiées (AFSE)** (24 642,35 €)
- ▶ 189 sessions de sensibilisation et/ou de formation sur divers thèmes
- ▶ 5 sessions de formation initiale secourisme et 8 sessions de recyclage

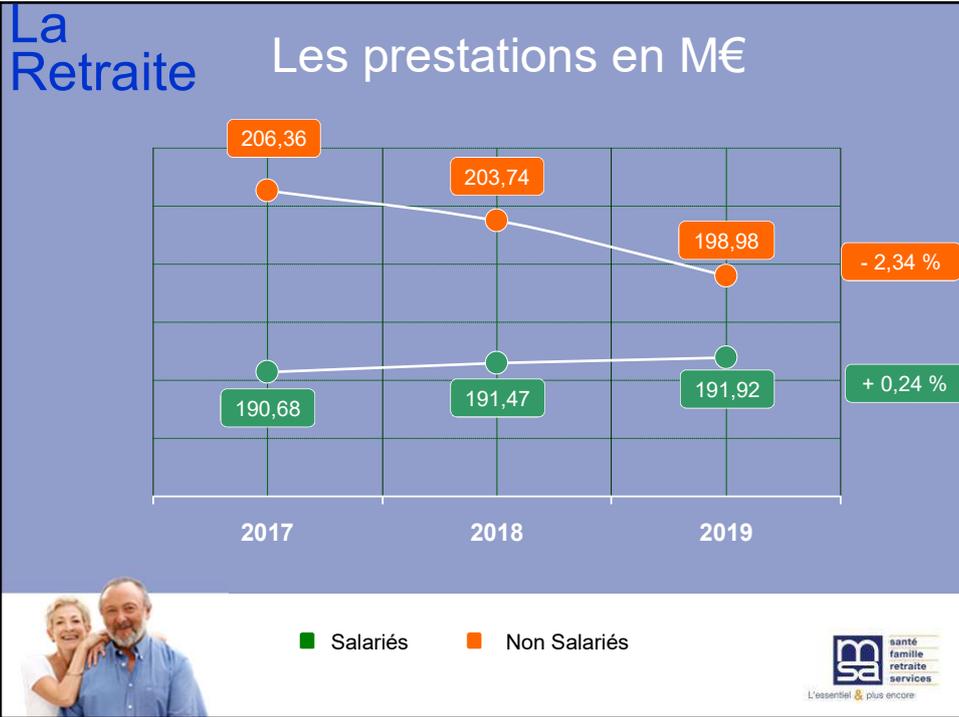


20





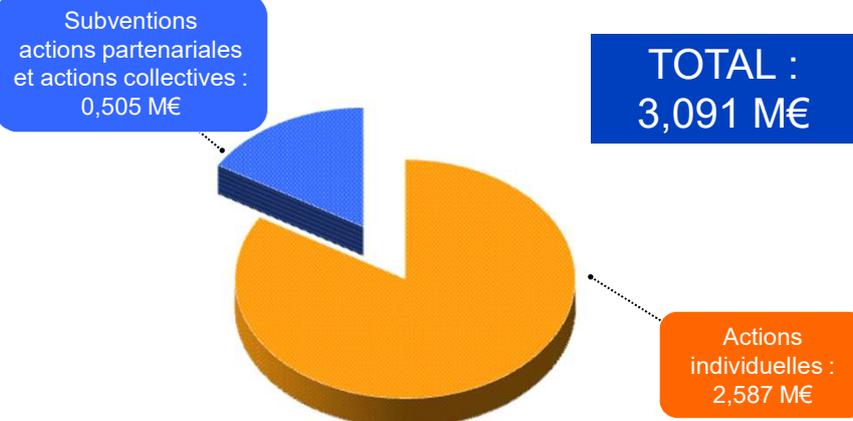




ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

santé
 famille
 retraite
 services
 L'essentiel & plus encore

Répartition des aides en 2019



29

Une équipe d'intervenants sociaux présente sur le terrain et mobilisée

- ▶ **Missions individuelles** : Plus de **1 380** ménages ou personnes seules ont fait l'objet d'intervention sociale (54% d'exploitants agricoles et 46% de salariés agricoles)
- ▶ **Actions collectives et partenariales** : Interventions collectives à destination des salariés et non-salariés sur les thèmes de la santé, de la reconversion professionnelle, de la gestion du quotidien...
- ▶ **Développement social local et ingénierie sociale** : déploiement de chartes aînés et familles, animation du réseau des MARPA.



30

CONTRÔLE INTERNE et LUTTE CONTRE LA FRAUDE



Contrôle Interne - Lutte Contre la Fraude

La MSA BCL s'assure de la qualité et de la sécurisation du service rendu au travers d'une cartographie des risques d'anomalies et de contrôles portant principalement sur les prestations et les cotisations.

	Nombre de dossiers contrôlés	Taux d'anomalies financières
Actions de Contrôle Interne	10 595	1,71 %
Vérification Comptable	5 114	2,54 %

Par ailleurs, la Lutte Contre la Fraude complète le dispositif :

- **871 086 € de préjudices détectés ou évités :**
 - 248 339 € en prestations
 - 622 747 € en cotisations ou travail illégal
- Pénalités financières prononcées en prestations : 6 968 €
- 3 dépôts de plainte en prestations

=> Les objectifs COG sont atteints

LES RESULTATS COG



COG 2016 - 2020

- ▶ Le taux de mise en œuvre **2019** des objectifs COG est de **83,7 %** avec 72 indicateurs atteints sur 86.
- ▶ Le taux de mise en œuvre depuis le début de la COG est de 78,5% avec 219 indicateurs atteints sur 279.

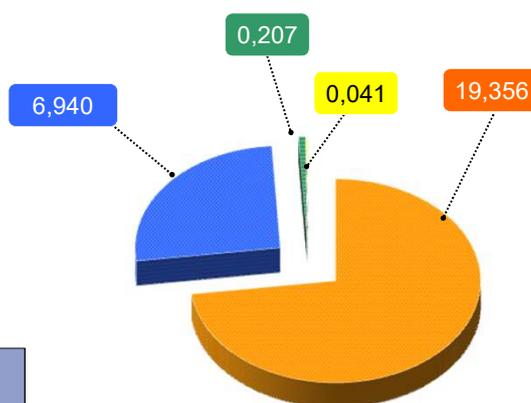
LA GESTION DE L'ENTREPRISE



Des dépenses en baisse de 5 %
par rapport à 2018

TOTAL :
26,544 M d'€

Au 31 décembre 2019,
la MSA Beauce Cœur de Loire
comptait **310** collaborateurs
équivalent temps plein en CDI



Personnel Exploitation, ASS et Prévention Recouvrement Financier et exceptionnel

36

ADOPTION DE LA RESOLUTION

MSA BEAUCE CŒUR DE LOIRE



 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

RESOLUTION

Les membres de l'Assemblée Générale de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire

- ACTENT que conformément au Code Rural, le montant de la réserve réglementaire en Médecine du Travail doit être équivalente au maximum à la moitié des dépenses faites au cours du dernier exercice,
- DECIDENT en conséquence de **diminuer la réserve de 33 143,40 €** à partir du report à nouveau.